



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **vendredi 25 février 2011** à 19 h 00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCAATION

Date	18/02/2011
Affichage	18/02/2011

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	25	8

THEME : **TRAVAUX 3**

OBJET : **CONTRAT DE
REDYNAMISATION DES SITES DE
DEFENSES - DEPOLLUTION
PYROTECHNIQUE DES SOLS DE
L'EMPRISE DU FORT DES TETES**

Etaient Présents : POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, VALDENNAIRE Catherine, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

Etaient Représentés :

MUSSON Pascal pouvoir à PEYTHIEU Eric
MARCADET Didier pouvoir à FROMM Gérard
GUERIN Nicole pouvoir à PETELET Renée
BOVETTO Fanny pouvoir à DJEFFAL Mohamed
DAVANTURE Bruno pouvoir à CIRIO Raymond
RAPANOEL Séverine pouvoir à CODURI Laetitia
FERRUS Christian pouvoir à SEZANNE Philippe
NUSSBAUM Richard pouvoir à ROUBAUD Sabin

Absents-Excusés :

MUSSON Pascal, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, FERRUS Christian, NUSSBAUM Richard

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed



Rapporteur : Gérard FROMM

Le Fort des Têtes constitue l'un des sites remarquables des biens inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Ayant essuyé des tirs d'artillerie durant la deuxième guerre mondiale, la réaffectation à usage civil du fort nécessitera la réalisation de travaux exigeant au préalable la dépollution pyrotechnique du site, sur la base du rapport diagnostic qui nous sera fourni par l'Etat-Défense à l'occasion de la vente du bien à la commune de Briançon, à l'euro symbolique.

Des festivités se déroulent sur ce site, il est également utilisé par le service du Patrimoine dans le cadre des visites UNESCO et des travaux de réfection des remparts sont en cours (missionnés par l'Etat).

Par ailleurs, afin de permettre la valorisation future du site, un relevé sera effectué des emprises et profondeurs prévisibles des réseaux d'adduction d'eau, d'assainissement, d'électricité, de télécommunication ainsi que des aménagement de voiries à prévoir.

Il est donc nécessaire de solliciter des services du Génie Militaire de Grenoble (Ministère de la Défense- Bureau de Conduite des Opérations) les études diagnostic et les travaux de dépollution pyrotechnique.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'acter le principe de cette dépollution.
- D'autoriser Monsieur le Maire à demander au Ministère de la Défense de lancer les études diagnostic et les travaux de dépollution pyrotechnique
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 33

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE VOTE PAS : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Le Maire

Gérard FROMM



TRANSMIS LE 1 - MARS 2011

PUBLIÉ LE 1 - MARS 2011

NOTIFIÉ LE

Nom du Projet	FICHE 11
Réaffectation civile du Fort des Têtes dépollution pyrotechnique	
Description : dépollution pyrotechnique des sols de l'emprise du Fort des Têtes	
Objectifs et public visés :	
Le Fort des Têtes constitue l'un des sites remarquables des biens inscrits au patrimoine mondial par l'Unesco. Aussi la commune de Briançon souhaite y créer le centre de congrès, en projet actuellement. Ayant essuyé des tirs d'artillerie durant la deuxième guerre mondiale, la réaffectation à usage civil du Fort nécessitera la réalisation de travaux exigeant au préalable la dépollution pyrotechnique du site, sur la base du rapport diagnostic fourni par l'Etat-défense à l'occasion de la vente du bien à la commune de Briançon à l'euro symbolique.	
Maître d'ouvrage : Etat ou Commune de Briançon	
Lieu de réalisation : Fort des Têtes - Briançon	
Calendrier de réalisation : selon diagnostic et évolution de la réaffectation civile	
Coût estimatif : 1 000 000 €	
Résultat attendu : Cette opération sans incidence à court terme sur l'emploi local conditionne la réaffectation du Fort des Têtes à usage civil, en l'occurrence aménagement du Fort afin d'y installer le centre de congrès.	
Indicateurs d'évaluation :	
<ul style="list-style-type: none"> - Respect du calendrier de réalisation - Nombre d'emplois créés : travaux de réhabilitation du Fort des Têtes ; usage civil (centre de congrès, habitat) - Impact sur les activités économiques locales.... 	

PLAN DE FINANCEMENT

Principaux postes de dépense	Financeurs	Taux de participation	Montant
	Etat (Ministère Défense)	100 %	1 000 000 €
Total HT		100	1 000 000 €

